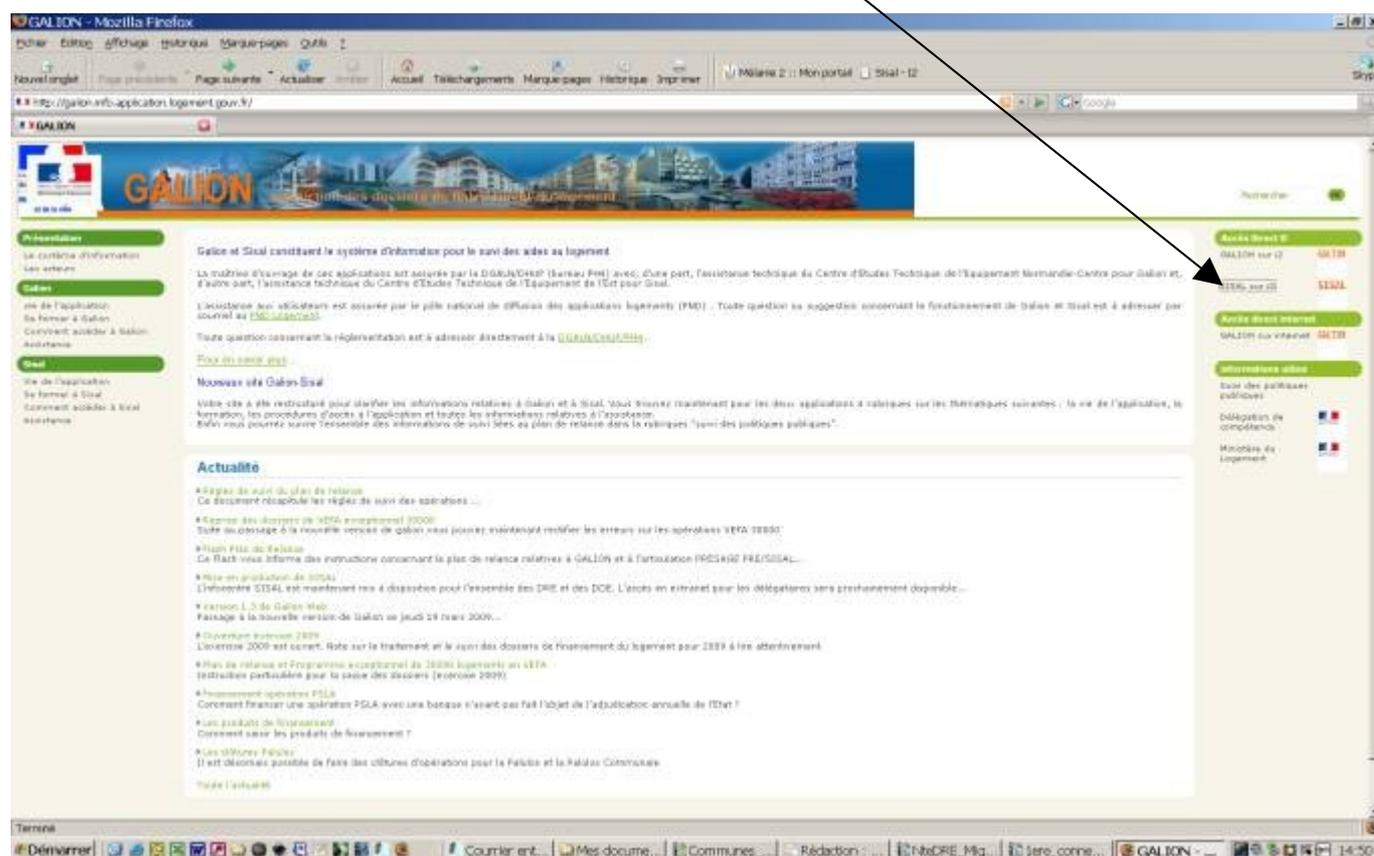


SISAL – 1^{ère} CONNEXION (DDE)

Lorsque votre service informatique (AQSSI) vous informe de l'ouverture du compte CERBERE vous devez :

1° Aller sur le site : <http://galion-sisal.info.application.i2/>

L'écran suivant apparaît, vous devez alors cliquer sur SISAL sur i2.



2° L'écran suivant apparaît. Vous devez alors cliquer sur Première connexion

Connexion à l'application BUSINESS OBJECT

Cet écran permet de vous identifier sur le serveur d'authentification et d'accéder à l'application demandée.

- **Vous ne vous êtes jamais identifié sur le serveur d'authentification** : cliquez sur le lien *Première Connexion* du menu de gauche.
- **Vous vous êtes déjà identifié et vous avez reçu un mot de passe provisoire par mël** : cliquez sur le lien *Modifier Mot de Passe* du menu de gauche.
- **Vous vous êtes déjà identifié et vous avez changé votre mot de passe** : connectez-vous à l'application en saisissant votre identifiant et votre mot de passe.
- **Votre compte est clos ou verrouillé** : contactez votre administrateur responsable.

Les champs marqués de * sont obligatoires

Identification par mot de passe

Identifiant * : widela
Mot de passe * :
Connexion anonyme :

Valider

Identification par certificat

Si vous disposez d'un certificat reconnu par le système Cerbere, vous pouvez l'utiliser en cliquant sur le lien ci-dessous.

Valider

Cerbere (3.4.2-cea01) Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire

3° Dans l'écran Première connexion vous saisissez votre identifiant (votre adresse mail) ensuite vous validez

Première Connexion

Cet écran est la première étape pour vous identifier et obtenir un accès par le serveur d'authentification. Votre adresse de messagerie, telle que *Prenom.Nom@equipement.gouv.fr*, vous permet de vous authentifier sur l'application. Un mot de passe provisoire vous sera communiqué par mël. Pour des raisons de sécurité, il est recommandé après réception de votre mot de passe de remplacer votre adresse mël par un identifiant personnalisé.

Les champs marqués de * sont obligatoires

Saisie de l'identifiant

Identifiant * :

Valider

Cerbere - (3.3.0) Ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables

4° La validation de votre identifiant déclenche l'envoi par Cerbere d'un mot de passe provisoire que vous recevez quelques minutes après dans votre messagerie.

5° Une fois le mot de passe provisoire reçu vous devez le remplacer par un autre que vous aurez vous même créé. Pour modifier le mot de passe vous devez cliquer sur modifier Mot de Passe.

Connexion à l'application BUSINESS OBJECT

Cet écran permet de vous identifier sur le serveur d'authentification et d'accéder à l'application demandée.

- **Vous ne vous êtes jamais identifié sur le serveur d'authentification** : cliquez sur le lien *Première Connexion* du menu de gauche.
- **Vous vous êtes déjà identifié et vous avez reçu un mot de passe provisoire par mail** : cliquez sur le lien *Modifier Mot de Passe* du menu de gauche.
- **Vous vous êtes déjà identifié et vous avez changé votre mot de passe** : connectez-vous à l'application en saisissant votre identifiant et votre mot de passe.
- **Votre compte est clos ou verrouillé** : contactez votre administrateur responsable.

Les champs marqués de * sont obligatoires

Identification par mot de passe

Identifiant * : videla
 Mot de passe * :
 Connexion anonyme :

Valider

Identification par certificat

Si vous disposez d'un certificat reconnu par le système Cerbère, vous pouvez l'utiliser en cliquant sur le lien ci-dessous.

Valider

Cerbere (3.4.2-cea01) Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire

6° Lorsque vous cliquez sur modifier Mot de Passe vous passez à l'écran suivant dans lequel vous devez rentrer le mot de passe provisoire, déclarer le nouveau, le confirmer et valider

Changement de mot de passe

Cet écran permet de modifier votre mot de passe.
 Attention, votre nouveau mot de passe doit respecter strictement les règles mentionnées ci-dessous.

Un mot de passe :

- Possède au moins 8 caractères.
- Doit contenir au moins 1 lettre minuscule.
- Doit contenir au moins 1 lettre majuscule.
- Doit contenir au moins 1 caractère numérique.
- Doit contenir au moins 1 caractère spécial.
- Ne doit correspondre ni à votre nom ni à votre prénom.
- Ne doit correspondre à aucun des noms de vos service, unité, sous-unité.
- Doit être différents de vos 3 précédents mots de passe.
- Caractères autorisés :
 - lettres non accentuées minuscules et majuscules (a-z, A-Z)
 - chiffres (0-9)
 - caractères spéciaux et "espace"

Les champs marqués de * sont obligatoires

Saisie du nouveau mot de passe

Identifiant * : videla
 Mot de passe * :
 Nouveau Mot de Passe * :
 Confirmer mot de passe * :

Valider

Cerbere (3.4.2-cea01) Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire

7° Ce nouveau mot de passe vous sera demandé à chaque fois que vous voudrez accéder à SISAL, **ne l'oubliez pas.**

Cerbère ne vous permet que 2 tentatives de connexion avec un mot de passe erroné, à la troisième tentative le compte est bloqué et vous ne pouvez plus accéder à SISAL. Dans ce cas vous devrez contacter votre administrateur Cerbère.